

L'AMONT DE LA FILIÈRE CUNICOLE RÉGIONALE

L'approvisionnement en animaux reproducteurs et en aliments

La région compte un sélectionneur, trois multiplicateurs d'animaux de souches hybrides, deux centres d'insémination, six fabricants importants d'aliments lapin.

L'APPROVISIONNEMENT EN CHEPTEL DE RENOUVELLEMENT :
POITOU-CHARENTES, PREMIÈRE RÉGION POUR L'UTILISATION DE L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Dans une production de plus en plus rationnelle, l'éleveur est amené à choisir la souche des lapins reproducteurs selon la conduite d'élevage adoptée. Les principaux critères de choix sont la prolificité, la rusticité, le format adulte (croissance) ainsi que les qualités maternelles de la souche.

Les races et modes de renouvellement (voir figure 24)

Les éleveurs de lapins de la région en groupements utilisent, en majorité, des lapins de souches hybrides HY Plus, Hyla, Vitaline, et de façon moins importante Hycole, Zika et Solam-Solaf. Ces souches n'ont pas de caractéristiques formellement différentes. Néanmoins, certaines sont reconnues pour enregistrer de meilleurs résultats relatifs à la prolificité, que d'autres.

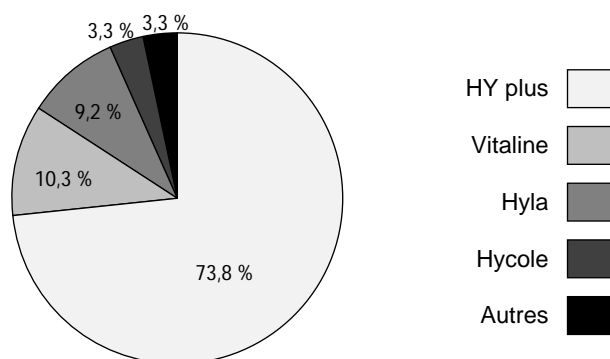
Pour assurer le renouvellement des reproducteurs, la majorité des éleveurs utilise un noyau de grands parentaux présent sur leur exploitation (figure 25). Un quart effectue des achats continus de femelles hybrides à l'extérieur. Ces animaux sont achetés entre 12 et 16 semaines d'âge. Depuis peu, se développe l'achat de femelles d'un jour d'âge, permettant une adaptation rapide des animaux à leur nouveau milieu et limitant ainsi les problèmes sanitaires. Les autres éleveurs produisent leurs propres femelles, en général à partir de mâles améliorateurs des qualités maternelles ou bien achètent des parentaux.

Deux centres d'insémination en Poitou-Charentes

La technique de l'insémination artificielle a été testée sur le terrain depuis 1989, afin de diminuer les temps de main d'œuvre et d'améliorer la régularité et la qualité des lapins produits. Le développement de cette pratique est resté toutefois limité dans un premier temps, du fait de résultats peu probants. Depuis le début des années 1990, sa maîtrise a permis d'obtenir de meilleurs résultats, autorisant une plus large diffusion.

Une étude a été réalisée par la Fédération nationale des unions régionales de groupements de producteurs de lapins (Fenalap) sur l'impact de l'insémination artificielle dans les élevages. Il ressort que le taux de pratique de l'insémination artificielle

RÉPARTITION DES ACHATS DE REPRODUCTEURS SELON LES SOUCHES



Source : Brilap - 1994

Figure 25

LE CHOIX DES ANIMAUX ET LEUR RENOUVELLEMENT

Pour mettre en place un atelier cunicole, l'éleveur peut choisir trois types de reproducteurs, selon ses objectifs.

Les animaux de race pure

On appelle race pure une population homogène présentant des caractères communs sur le plan esthétique (couleur, forme), mais aussi correspondant à des valeurs moyennes de production que l'on obtient par des contrôles de performances sur un nombre suffisant de reproducteurs de cette race (prolificité, vitesse de croissance, rendement de carcasse, etc.). La propriété la plus remarquable étant de pouvoir reconduire en bloc tous ses caractères communs chez ses descendants. En France, 44 races de lapins ont été répertoriées, mais une douzaine ont des effectifs notables. Ces races sont réparties en trois grands types d'animaux : ceux de grands, moyens et petits formats. Ces races ont des qualités opposées. Les sélectionneurs de races pures sont peu nombreux, il n'en existe aucun en Poitou-Charentes.

Le croisement simple : croisement entre deux races pures.

L'intérêt par rapport aux animaux de race pure est la possibilité de pouvoir associer des caractères complémentaires, et de faire apparaître le phénomène d'hétérosis (l'accouplement de deux patrimoines génétiques étrangers l'un à l'autre qui peut provoquer un supplément de possibilité permettant une plus haute productivité). Le renouvellement des reproducteurs mâles s'effectue par achat de nouveaux animaux de race pure, les femelles étant choisies sur l'exploitation, parmi les plus beaux lapereaux.

Les reproducteurs croisés

C'est, de loin, la méthode la plus utilisée dans les élevages en production intensive dans la région. Le principe est la création de deux souches spécialisées, l'un dans la production de «chair», l'autre étant une souche «maternelle». Des firmes de sélection ont mis en place des programmes d'amélioration.

Le sélectionneur va collectionner dans «ses parquets pedigrees» des animaux de race pure, de populations locales ou de souches qu'il considère intéressantes. Il constituera des lignées spécialisées dans un caractère correspondant à un objectif de la souche. Par exemple :

A : lignée conformation	B : vitesse de croissance
C : lignée prolificité	D : lignée production laitière.

Le sélectionneur va accoupler les reproducteurs afin d'obtenir à la première génération des souches recherchées. A et B seront accouplés pour donner une souche «chair» et le croisement de C et D permettra de constituer la souche «maternelle». Un important et précis programme de sélection sur les descendants permettra de retenir les parents qui garantissent le mieux les objectifs recherchés. Ces animaux reproducteurs de souches «Chair» (AB) et «Maternelles» (CD) s'appellent les «Arrières Grands Parentaux» (AGP).

Ces AGP ne peuvent être utilisés directement par l'éleveur de base. Il est nécessaire de mettre en place un réseau de multiplicateurs qui les recevront. L'accouplement des AGP des souches AB et CD donnera des Grands Parentaux (GP), eux-mêmes accouplés pour permettre la livraison des mâles et femelles parentales des produits commercialisés aux éleveurs de base.

L'éleveur de base, pour renouveler son cheptel reproducteur, a alors quatre possibilités :

- l'autorenouvellement des lapines initiales : mais la femelle issue de l'accouplement des GP ne possède que la moitié du patrimoine génétique du lapin mâle, sélectionné pour la croissance, avec de médiocres qualités maternelles, ce qui entraîne une baisse de la productivité ;
- l'achat continu des femelles hybrides auprès d'une firme de sélection, garantissant un maintien de la valeur génétique ;
- la fabrication de femelles parentales à partir de géniteurs grands parentaux, l'éleveur devenant ainsi son propre multiplicateur ;
- la conception de femelles de renouvellement à partir de mâles particulier à «aptitudes maternelles».

Source : La production du lapin (voir référence page 10)

Figure 24

(nombre d'élevages en insémination artificielle rapporté au nombre total d'élevages) ne dépassait pas 3 % au niveau national en 1992. Poitou-Charentes se distinguait néanmoins comme étant la région la plus dynamique dans l'utilisation de cette technique (taux de pratique égal à 8 %). En 1995, la pratique de l'insémination artificielle concerne 29 % des élevages et 35 % des femelles de la région.

Il existe en Poitou-Charentes deux centres d'insémination, situés en Deux-Sèvres (voir figure 26). Il s'agit de Zika Ouest, situé à Bressuire (souche allemande Zika) et de CELPAC, créé par le groupement de producteurs du même nom à La Chapelle Gaudin (souche HY Plus, Hyla et Zika). Les éleveurs de la région sont également approvisionnés par deux autres centres. L'un est situé en Vendée, à Réaumur, créé par deux groupements de producteurs (CPLB et GRELAP). L'autre est en Maine et Loire, à Roussay, du sélectionneur Grimaud Frères, leader national. Ils produisent tous les deux de la semence de souches hybrides HY Plus.

LOCALISATION DES SÉLECTIONNEURS, MULTIPLICATEURS ET CENTRES D'INSÉMINATION EN POITOU-CHARENTES

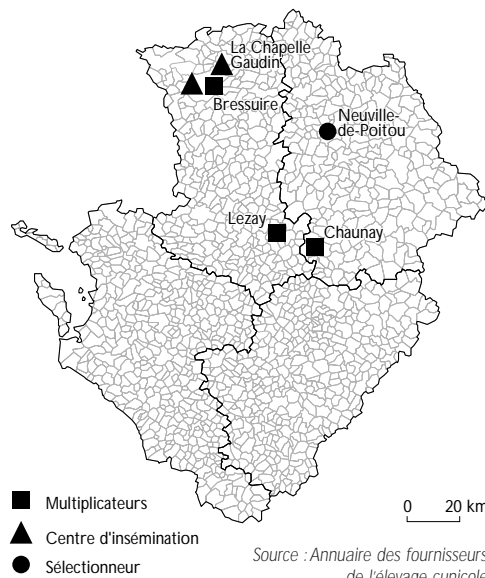


Figure 26

ONZE FABRICANTS D'ALIMENTS LAPIN APPROVISIONNENT LES ÉLEVEURS DE LA RÉGION

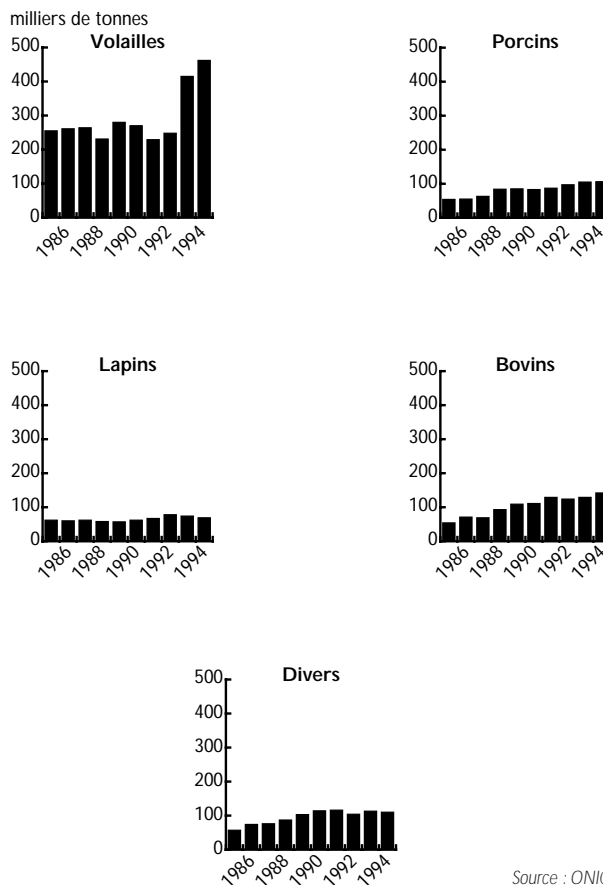
Poitou-Charentes compte 29 fabricants d'aliments pour animaux, qui ont fabriqué 889 milliers de tonnes d'aliments en 1994, dont 8 % sont des aliments lapin. Malgré une progression des tonnages produits, cette part a nettement diminué depuis dix ans, du fait d'une progression plus importante des volumes d'aliments pour les autres espèces, et notamment pour les volailles (voir figure 27). Avec une production nationale de près de 700 milliers de tonnes, les aliments lapin constituent près de 3 % des volumes totaux d'aliments pour animaux.

La production régionale d'aliments lapin couvre 95 % des besoins

La production régionale d'aliments lapin représente 11 % de la production nationale, derrière celle des Pays de la Loire (27,5 %) et de la Bretagne (17,6 %) (voir figure 28). Elle représente près de 95 % des besoins des éleveurs de la région. Toutefois, les fabricants régionaux vendent une partie de leurs tonnages hors de Poitou-Charentes. Inversement, des fabricants dont le siège se situe hors de la région écoulent une part de leur production en Poitou-Charentes. Les onze principaux établissements fournisseurs d'aliments aux éleveurs de lapins de la région ont été enquêtés (voir figure 29).

Six d'entre eux se situent en Poitou-Charentes. Ils ont produit en 1995 environ 68 300 tonnes d'aliments lapin, soit l'équivalent de plus de 95 % des volumes consommés. Du fait de la faiblesse des tonnages, les aliments lapin ne font pas l'objet d'une spécialisation de la part des entreprises, comme ce peut être le cas pour les autres aliments tel que ceux pour les porcs, les poulets de chair ou les veaux de boucherie. Néanmoins, certains

LA PRODUCTION D'ALIMENTS DU BÉTAIL EN POITOU-CHARENTES SELON LE TYPE D'ALIMENT ÉVOLUTION DE 1985 À 1994



Source : ONIC

Figure 27

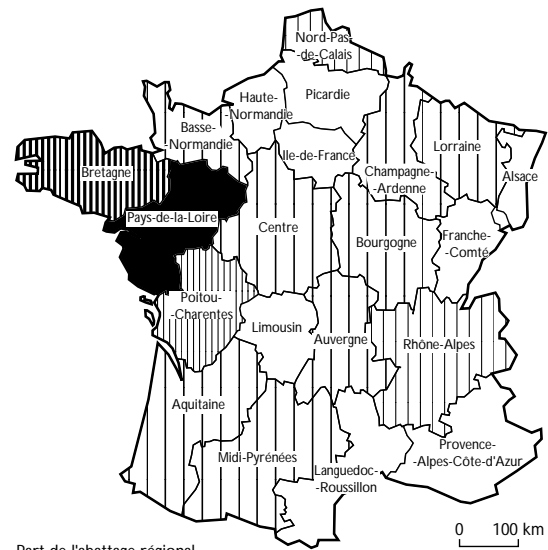
fabricants sont plus spécialisés que d'autres. Dans les six établissements de la région enquêtés, l'activité aliments lapin représente en moyenne 15 % des volumes d'aliments totaux produits. Cette part oscille de moins de 10 % à près de 25 %. Les aliments lapins vendus à des producteurs de la région représentent en moyenne 75 % des tonnages produits. Cette part atteint 100 % dans trois établissements.

Ce sont ainsi environ 51 500 tonnes d'aliments lapin qui sont produites et vendues aux éleveurs de Poitou-Charentes, soit 70 % des besoins locaux.

Cinq établissements sont situés dans les départements limitrophes de la région. En 1995, ils ont produit près de 115 000 tonnes d'aliments lapin, dont 21 200 tonnes ont été vendues à des éleveurs de Poitou-Charentes. Les structures sont plus importantes et légèrement plus spécialisées en aliments lapin qu'en Poitou-Charentes. Les volumes moyens d'aliments lapin produits atteignent 23 000 tonnes contre 11 500 tonnes dans la région et représentent 20 % des tonnages d'aliments totaux produits.

Les volumes produits sont globalement stables depuis trois ans, avec toutefois une progression en 1993. Pour 1996, les fabricants laissent prévoir une progression de la production d'aliments lapin : stabilité pour cinq fabricants représentant 56 % des volumes produits en 1995, voire hausse chez quatre autres qui ont produit 30 % des aliments.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION D'ALIMENTS LAPIN EN FRANCE POUR 1994



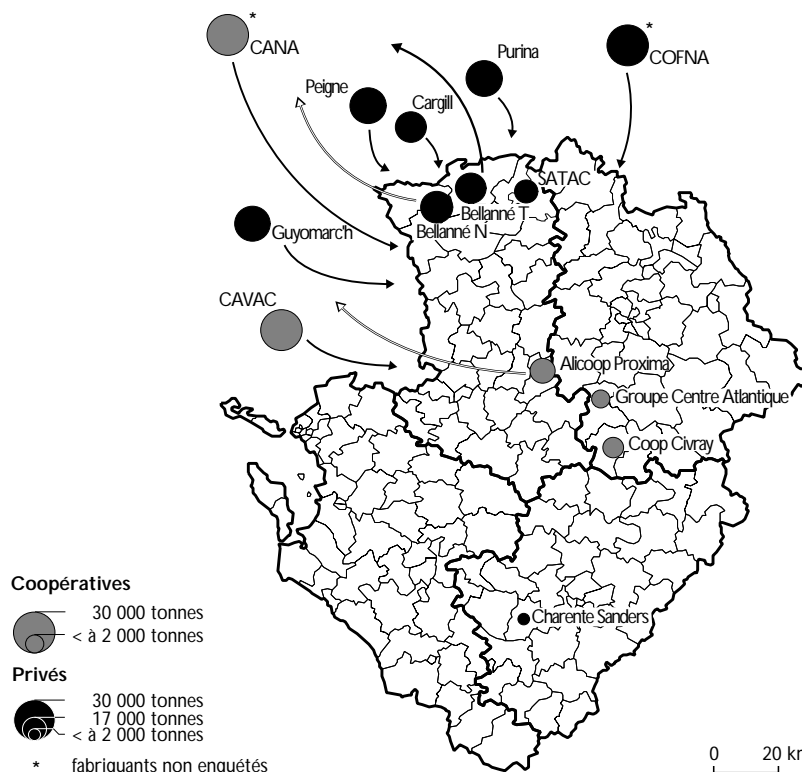
Part de l'abattage régional dans l'abattage national

- 27,5 %
- ▨ 17,6 %
- ▧ 11,1 %
- ▩ de 5,9 % à 7,5 %
- de 1,7 % à 4,2 %
- Non renseigné

Source : SNIA-SYNCOFAC

Figure 28

LES FOURNISSEURS D'ALIMENTS LAPIN DES PRODUCTEURS DE POITOU-CHARENTES EN 1995



- Coopératives**
- 30 000 tonnes
- < à 2 000 tonnes
- Privés**
- 30 000 tonnes
- 17 000 tonnes
- < à 2 000 tonnes

* fabricants non enquêtés

0 20 km

Source : BRILAP-OREA

figure 29

L'aliment lapin : une des clés de réussite de l'élevage

Comme pour les autres productions hors-sol, le poste alimentation constitue la plus lourde charge du coût de production. De la qualité de l'aliment et de sa régularité dépendent de façon significative les résultats technico-économiques (voir figure 30).

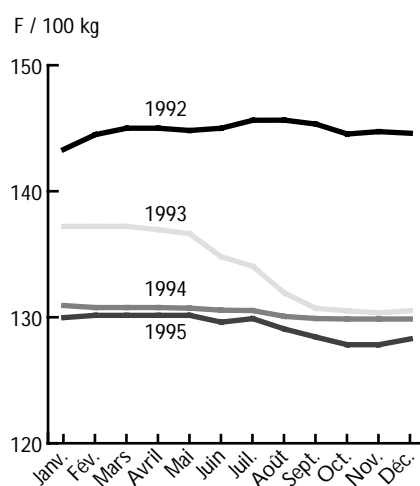
Le prix de l'aliment a été relativement stable en 1994 et 1995, en nette baisse par rapport à 1993. Cette réduction du coût de l'aliment résulte de la baisse des cours des matières azotées et des céréales. Toutefois, depuis la fin de l'année 1995, une tendance à la hausse des cours des céréales et des tourteaux se dessine. Les perspectives de récoltes insuffisantes, dans un contexte mondial de pénurie, entraînent une augmentation des coûts des matières premières et par conséquent une remontée du prix de l'aliment (voir figure 31).

L'élevage traditionnel utilise des matières fraîches et sèches alors qu'en élevage rationnel, l'aliment est essentiellement composé d'un mélange de matières premières agglomérées, sous forme de granulés dits «complets». Les principales matières premières qui composent ces granulés sont :

- de la luzerne séchée (dans une limite de 40 % du régime) ;
- des céréales et issues : blé, orge, maïs; avoine, déchets de fabrication de farine de blé (20 à 30 % de la ration) ;
- des tourteaux de soja et de tournesol (10 à 15 % du régime) ;
- des déchets de traitements industriels de betteraves ou de cannes (8 % de la ration).

figure 30

PRIX DE L'ALIMENT



Source : AVILAP

figure 31